

# **Conditions Générales de Vente (CGV)**

**Dernière mise à jour : 08 décembre 2025**

## **Préambule**

En passant commande sur le site <https://matinsdumonde.com>, l'utilisateur reconnaît avoir lu, compris et accepté sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente (CGV).

Ces CGV régissent les ventes de produits proposées par la société Matins du Monde, située au 4 rue Mauperthuis, 44510 Le Pouliguen, immatriculée au RCS de Saint-Nazaire sous le numéro 903 798 916.

### **Contact :**

+33 (0)6 13 57 60 17  
marielozach@matinsdumonde.com

## **Article 1 – Objet**

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de produits proposés par Matins du Monde, notamment des articles de textile, linge de maison, décoration, mobilier, luminaires, mode et lifestyle.

## **Article 2 – Prix**

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TTC), hors frais de traitement et d'expédition.

Matins du Monde se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande.

En cas de commande à destination d'un pays hors France métropolitaine, le Client est considéré comme importateur et est responsable des droits de douane ou autres taxes locales éventuelles.

## **Article 3 – Commandes**

Les commandes peuvent être passées uniquement sur le site <https://matinsdumonde.com>. Matins du Monde se réserve le droit de refuser une commande en cas d'incident de paiement, de rupture de stock ou de commande anormale.

## **Article 4 – Validation de commande**

Toute commande validée sur le site vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV. Les données enregistrées par Matins du Monde constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées.

## **Article 5 – Paiement**

Le paiement s'effectue par carte bancaire via le prestataire sécurisé Stripe.

Le débit de la carte a lieu uniquement au moment de l'expédition. En cas de livraison partielle, seuls les produits expédiés sont débités.

Vous pouvez également régler votre commande en plusieurs fois avec Alma. Ce service est proposé sous réserve d'acceptation par Alma et peut inclure des frais supplémentaires précisés lors du passage de commande.

En choisissant le paiement en plusieurs fois avec Alma, vous acceptez les [conditions générales d'utilisation d'Alma](#).

## **Article 6 – Droit de rétractation**

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception de sa commande pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalité.

Pour exercer ce droit, le Client doit retourner les produits dans leur état d'origine, non utilisés, non lavés, complets et munis de leurs étiquettes d'origine. Les frais et risques de retour demeurent à la charge du Client.

La demande de rétractation peut être effectuée par e-mail à [marielozach@matinsdumonde.com](mailto:marielozach@matinsdumonde.com) ou par téléphone au +33 (0)6 13 57 60 17.

Le remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours suivant la réception de la demande ou, le cas échéant, de la preuve d'expédition du produit retourné, et s'effectuera par le même moyen de paiement que celui utilisé lors de l'achat.

### **Absence de droit de rétractation**

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour certains produits, notamment :

- les biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés
- les articles scellés ne pouvant être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé et qui ont été descellés par le Client après la livraison
- les biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement

### [Formulaire de rétractation](#)

## **Article 7 – Disponibilité des produits**

Les produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité, le Client sera informé par e-mail. La commande sera annulée et aucun débit ne sera effectué.

## **Article 8 – Livraison**

Les livraisons sont effectuées par La Poste à l'adresse indiquée lors de la commande. Matins du Monde ne saurait être tenu responsable des retards liés aux services postaux ou aux douanes.

En cas d'absence répétée du Client lors de la livraison par transporteur, la responsabilité de Matins du Monde ne pourra être engagée.

## **Article 9 – Garanties légales**

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1. Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
2. La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

EURL Matins du Monde – 4 rue Mauperthuis, 44510 LE POULIGUEN  
Siret : 90379891600016

## **Garantie des vices cachés**

Le consommateur peut mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés du produit vendu conformément à l'article 1641 du Code civil. Il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix.

## **Article 10 – Responsabilité**

Matins du Monde ne peut être tenu responsable de l'inexécution du contrat en cas de force majeure ou de mauvaise utilisation des produits achetés.

Les visuels des produits sur le site sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent garantir une reproduction exacte des couleurs.

## **Article 11 – Règlement des litiges / Médiation**

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée. Le Client peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation.

### **CNPM MÉDIATION CONSOMMATION SAS**

27, avenue de la Libération

42400 Saint-Chamond

Contact : cliquez [ici](#)

Téléphone : +33 (0)4 77 42 10 58

**CNPM MÉDIATION CONSOMMATION SAS** est référencée par la [CECMC \(Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation\)](#) qui évalue et contrôle son dispositif de médiation de la consommation (Courriel : CECM-SECRETARIAT[@]dgccrf.finances.gouv.fr - Site Internet : [www.mediation-conso.fr](http://www.mediation-conso.fr)).

## **Article 12 – Propriété intellectuelle**

Tous les éléments du site <https://matinsdumonde.com> sont la propriété exclusive de Matins du Monde.

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable.

**Article 13 – Données personnelles** Pour répondre à votre demande d'ajouter l'Article L217-3 et d'assurer la "totale légalité" de vos CGV en matière de garanties, il est d'usage de remplacer l'intégralité de la section "Garanties légales" par la reproduction des articles du Code de la consommation et du Code civil correspondants. Le texte ci-dessous inclut les mentions obligatoires de la Garantie légale de conformité (Articles L. 217-3 et suivants) et de la Garantie des vices cachés (Articles 1641 et suivants du Code civil).

Vous pouvez remplacer votre **Article 9 – Garanties légales** actuel par le texte suivant :

## **Article 9 – Garanties légales**

## **Garantie légale de conformité (Articles L. 217-3 et suivants du Code de la consommation)**

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1. Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
2. La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
3. La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment au moment de la reprise ou de l'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte définitivement les frais de la reprise ou de l'enlèvement du bien non conforme.
4. La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur n'a par ailleurs pas le droit de faire annuler la vente ou de réduire le prix si le défaut de conformité est mineur.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

## **Reproduction des Articles du Code de la consommation obligatoires ou recommandés**

### **Article L. 217-3 du Code de la consommation**

*« Le vendeur délivre un bien conforme au contrat ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L. 217-5. Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance des biens au consommateur. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »*

#### **Article L. 217-4 du Code de la consommation**

*« Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants :*

*1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévues au contrat ;*

*2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;*

*3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation devant être fournis conformément au contrat ;*

*4° Il est mis à jour conformément au contrat. »*

#### **Article L. 217-12 du Code de la consommation**

*« Le consommateur n'a pas droit à l'annulation de la vente s'il établit que le défaut de conformité n'est que mineur. »*

#### **Garantie des vices cachés (Articles 1641 et 1648 al. 1 du Code civil)**

Le consommateur peut mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés du produit vendu conformément à l'article 1641 du Code civil. Il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix.

#### **Reproduction de l'Article 1641 du Code civil**

*« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que*

*l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »*

### **Reproduction de l'Article 1648 alinéa 1er du Code civil**

*« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »-----Ce qui manque pour être en totale légalité*

En complément de la révision de l'Article 9, il est également obligatoire d'inclure les coordonnées du médiateur de la consommation, ce qui est déjà fait dans votre **Article 11**.

De plus, il est essentiel que le paragraphe sur le **Droit de rétractation (Article 6)** soit complet et conforme aux articles **L. 221-18 à L. 221-28 du Code de la consommation**. Votre document mentionne les articles et couvre les points clés (délai de 14 jours, exceptions), ce qui est généralement suffisant pour la légalité.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition concernant ses données personnelles, qu'il peut exercer à tout moment en contactant Matins du Monde.

[Voir politique de confidentialités](#)

### **Article 14 – Archivage – Preuve**

Matins du Monde archive les bons de commande et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle, conformément à l'article 1379 du Code civil. Ces documents peuvent être produits à titre de preuve du contrat.